

Electric Power Thermal Generating Station Fuel Consumption Annual Survey 2008

(NAICS 22111 - Electric Power Generation)

Deadline for Receipt: April 17, 2009

Consommation de combustible des centrales thermiques d'énergie électrique Enquête annuelle 2008

(SCIAN 22111 - Production d'électricité)

Date de retour : le 17 avril 2009

Schedule # 5

Confidential
when completed

Collected under
the authority of
the *Statistics Act*,
Revised Statutes
of Canada 1985,
Chapter S19.

**Completion of this
questionnaire is a
legal requirement
under this Act.**

Questionnaire # 5

Confidentiel
une fois rempli

Renseignements
recueillis en vertu de
la *Loi sur la
statistique*, Lois
révisées du Canada
1985, chapitre S19.

**En vertu de cette loi,
il est obligatoire de
remplir le présent
questionnaire.**

Correct pre-printed information if necessary. - Corriger l'information pré-imprimée si nécessaire.

PURPOSE OF THE SURVEY

The purpose of this survey is to obtain information on the supply of, and demand for, energy in Canada. This information serves as an important indicator of Canadian economic performance, and is used by all levels of government in establishing informed policies in the energy area. In the case of public utilities, it is used by governmental agencies to fulfil their regulatory responsibilities. The private sector also uses this information in the corporate decision-making process.

CONFIDENTIALITY

Statistics Canada is prohibited by law from releasing any information from this survey which would identify a person, business, or organization, without their prior consent. The confidentiality provisions of the *Statistics Act* are not affected by either the *Access to Information Act* or any other legislation. Therefore, for example, the Canada Revenue Agency cannot access identifiable survey data from Statistics Canada.

These survey data will only be used for statistical purposes and will be published in an aggregate form only.

DATA SHARING AGREEMENTS

To reduce response burden and to ensure uniform statistics, Statistics Canada has entered into data sharing agreements with provincial and territorial statistical agencies and other government organizations for the sharing of data from this survey. These organizations must keep the data confidential and use them only for statistical purposes. Statistics Canada will only share data from this survey with those organizations that have demonstrated a requirement to use the data.

Agreements to share information from this survey exist under Section 11 of the *Statistics Act* with the statistical agencies of Newfoundland and Labrador, Nova Scotia, New Brunswick, Quebec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, British Columbia and the Yukon, regarding business establishments located or operating in their respective jurisdiction. These statistical agencies have the legislative authority to collect this information on their own or jointly with Statistics Canada. Their legislation also contains the same confidentiality protection and outlines similar penalties for disclosure of confidential information as the federal *Statistics Act*.

Agreements to share information from this survey exist under Section 12 of the *Statistics Act* with the statistical agencies of Prince Edward Island, the Northwest Territories and Nunavut, regarding business establishments located or operating in their respective jurisdiction and with Natural Resources Canada, Environment Canada, The National Energy Board and the British Columbia Ministry of Energy, Mines and Petroleum Resources. Under Section 12, you may refuse to share your information with any of these organizations by writing a letter of objection to the Chief Statistician and returning it with the completed questionnaire. Please specify the organization with which you do not want to share your data.

DATA LINKAGE

To enhance the data from this survey, Statistics Canada may combine it with information from other surveys or from administrative sources.

INSTRUCTIONS

This schedule is to be completed and returned to Statistics Canada, Manufacturing and Energy Division, Energy Section, Jean Talon Building, Ottawa, K1A 0T6, by **April 17, 2009**. If you require assistance in the completion of the questionnaire, contact the Energy Section by telephoning **(613) 951-3087**, or by fax at **(613) 951-9499**.

Fax or Other Electronic Transmission Disclosure

Statistics Canada advises you there could be a risk of disclosure during the facsimile or other electronic transmission. However, upon receipt of your information, Statistics Canada will provide the guaranteed level of protection afforded all information collected under the authority of the *Statistics Act*.

BUT DE L'ENQUÊTE

Cette enquête a pour but de recueillir de l'information sur la disponibilité et l'écoulement d'énergie au Canada. Cette information est un indicateur important de la performance économique canadienne et tous les paliers de gouvernement s'en servent pour établir des politiques énergétiques éclairées. Les organismes gouvernementaux l'utilisent également pour s'acquitter de leurs responsabilités de réglementation des services publics. Le secteur privé utilise aussi cette information dans le cadre de son processus décisionnel.

CONFIDENTIALITÉ

La *Loi sur la statistique* protège la confidentialité des renseignements recueillis par Statistique Canada. Tous les employés de Statistique Canada ont prêté un serment de discrétion et s'exposent à des peines sévères pour toute violation du secret professionnel. L'information recueillie ne peut en aucun cas être divulguée, pas même en se prévalant de la *Loi sur l'accès à l'information* ou de toute autre loi. L'Agence du revenu du Canada ne peut accéder à aucun dossier d'enquête individuel de Statistique Canada.

Tous les résultats d'enquête sont soigneusement soumis à une sélection préliminaire avant leur publication afin de s'assurer qu'ils ne peuvent être utilisés dans le but d'extraire des renseignements sur une entreprise particulière.

ENTENTES SUR LE PARTAGE DE DONNÉES

Afin d'alléger le fardeau des répondants et d'assurer l'uniformité des statistiques, Statistique Canada a conclu des ententes avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organismes gouvernementaux afin de partager les données de cette enquête. Ces organismes doivent garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada ne partagera les données de cette enquête qu'avec les organismes qui ont démontré la nécessité de les utiliser.

Il existe des ententes sur le partage des données tirées de cette enquête en vertu de l'article 11 de la *Loi sur la statistique* avec les organismes statistiques de Terre-Neuve et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon concernant les établissements situés ou ayant des activités dans leur secteur de compétence. Ces organismes statistiques ont l'autorité législative nécessaire pour recueillir eux-mêmes ce genre de données ou les recueillir en collaboration avec Statistique Canada. Leurs lois procurent également aux répondants la même protection en matière de confidentialité que la *Loi sur la statistique* fédérale et prévoient des sanctions similaires en cas de divulgation de données confidentielles.

En vertu de l'article 12 de la *Loi sur la statistique*, il existe des ententes sur le partage des données avec les organismes statistiques de l'Île du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut concernant les établissements situés ou ayant des activités dans leur secteur de compétence et avec Ressources naturelles Canada, Environnement Canada, l'Office national de l'énergie et le ministère de l'énergie, des mines et des ressources pétrolières de la Colombie-Britannique. En vertu de l'article 12, vous pouvez refuser de partager vos renseignements avec l'un de ces organismes en écrivant une lettre d'opposition au statisticien en chef et en la retournant avec le questionnaire rempli. Veuillez préciser l'organisme avec qui vous ne voulez pas partager vos données.

COUPLAGE DE DONNÉES

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

INSTRUCTIONS

Ce rapport devrait être rempli et retourné à Statistique Canada, Division de la fabrication et de l'énergie, Section de l'énergie, Édifice Jean-Talon, Ottawa (Ontario) K1A 0T6 au plus tard le **17 avril 2009**. **Si vous avez besoin d'aide pour compléter le questionnaire, veuillez contacter la Section de l'énergie par téléphone au (613) 951-3087, ou par télécopieur au (613) 951-9499.**

Divulgaration des renseignements transmis par télécopieur ou autres modes électroniques

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou autres modes électroniques peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada offrira le niveau de protection garanti pour tous les renseignements recueillis aux termes de la *Loi sur la statistique*.

INSTRUCTIONS

This schedule is to be completed for the station or stations indicated on the label affixed to the questionnaire.

Report only the amount of fuel for the generation of electricity.

Estimate if necessary.
Value should be the total cost at the station gate.

Shaded areas are reserved for Statistics Canada use ONLY.

Are there any stations on standby?
If yes, please report them in the Notes section.

INSTRUCTIONS

Ce rapport devrait être rempli pour la centrale ou les centrales indiquées sur l'étiquette affixée sur le questionnaire.

Rapporter la consommation de combustible utilisé pour la production d'électricité seulement.

Estimer si nécessaire.
La valeur devrait être le coût total aux portes de la centrale.

Les zones ombragées sont réservées pour l'usage de Statistique Canada SEULEMENT.

Est-ce qu'il y a des centrales en attentes ?
Si oui, veuillez les indiquer dans la section des Notes.

Cogeneration Yes No
Cogénération Oui Non

If "Yes"
Si « Oui »



Primary Purpose – But primaire

- Electricity – Internal
L'électricité – Interne
- Electricity for industry
L'électricité pour l'industrie
- Thermal– Internal
Thermique – Interne
- Thermal for industry
Thermique pour l'industrie

Sub-type – Sous-type

- Combined cycle
Cycle combiné
- Steam turbine
Turbine à vapeur
- Combustion engine diesel
Combustion interne diesel
- Natural gas combustion turbine
Turbine à combustion de gaz naturel
- Other, specify
Autre, spécifier _____

**Fuels Used to Generate Electricity
Combustibles utilisés pour la production d'électricité**

Average heat content Teneur énergétique moyenne	Quantity Quantité	Total cost Coût total	Generation Production
--	----------------------	--------------------------	--------------------------

Solid – Solides

		kJ/kg	Mt	\$ '000	MW.h
Bituminous coal – Charbon bitumineux					
Canadian – Canadien	1.1				
Imported – Importé	1.2				
Subbituminous coal – Charbon sous-bitumineux					
Canadian – Canadien	1.3				
Imported – Importé	1.4				
Lignite	1.5				
Spent pulping liquor – Lessive de pâte épuisée	1.6				
Wood (bark, hog-fuel etc.) – Bois (écorce, déchets, etc.)	1.7				
Petroleum Coke – Coke de pétrole	1.8				
Agriculture biomass – Biomasse d'agriculture	1.9				
Other biomass (food processing) – Autre biomasse (transformation des aliments)	1.10				
Other biomass – type unknown – Autre biomasse – type inconnu	1.11				
Municipal and other waste – Résidus urbains et autres déchets	1.12				
Other (specify) – Autre (spécifier) _____	1.13				

Fuels Used to Generate Electricity Combustibles utilisés pour la production d'électricité		Average heat content Teneur énergétique moyenne	Quantity Quantité	Total cost Coût total	Generation Production
		kJ/l	Kl	\$ '000	MW.h
Liquid – Liquides					
Biodiesel – Biodiesel	2.1				
Ethanol – Éthanol	2.2				
Other biofuel – Autre biocarburant	2.3				
Light fuel oil – Mazout léger (# 1,2,3)	2.4				
Heavy fuel oil – Mazout lourd (# 4,5,6)					
Canadian – Canadien	2.5				
Imported – Importé	2.6				
Propane	2.7				
Diesel	2.8				
Orimulsion	2.9				
Other (specify) – Autre (spécifier) _____	3.0				
Gaseous – Gazeux		kJ/10 ³ m ³	10 ³ m ³	\$ '000	
Natural gas – Gaz naturel	3.1				
Coke oven gas – Gaz de four à coke	3.2				
Methane – Méthane	3.3				
Refinery fuel gas – Gaz de distillation	3.4				
Other (specify) – Autre (spécifier) _____	3.5				
Other – Autre		kJ/kg	kg	\$ '000	
Nuclear – (Uranium) – Nucléaire	4.1				
Waste heat – Récupération thermique	4.2	If waste heat is used to generate electricity, please indicate MW.h produced. – Si la récupération thermique est utilisée pour produire de l'électricité, indiquer les MW.h produits.			
Net Electricity Generation (exclude station service) Production d'électricité nette (sans l'entretien de la centrale)		Net MW.h			
		5.0			
Notes:					

CERTIFICATION					
I certify that the information contained herein is complete and correct to the best of my knowledge and belief.			ATTESTATION		
Je certifie que les renseignements fournis ici sont, autant que je le sache, complets et exacts.					
Signature _____		Date _____			
Name of signer (please print) – Nom du signataire (en lettres moulées s.v.p.)			Official position of signer – Fonction officielle du signataire		
E-mail address – Adresse électronique					
Name of contact for further information Pour plus de renseignements contacter		Fax – Télécopieur		Telephone – Téléphone	
				Extension Poste	